

# L'expérience corporelle : perspective phénoménologique

*Nulle autre que l'approche phénoménologique ne s'est autant intéressée, dans le champ de la philosophie, à la question de l'expérience. Focalisée sur le vécu originel du sujet, la phénoménologie envisage notre manière d'être relié au monde par notre corps, de l'habiter et d'agir à travers lui.*

**L**e simple fait de vivre s'accompagne du sentiment d'une certaine présence corporelle au monde. Lorsque nous nous déplaçons ou que nous saisissons un objet, nous mettons notre corps en jeu. Cela nous paraît tellement aller de soi que nous n'y pensons pas, l'attitude naturelle et ordinaire ne nous engageant pas à porter un regard réflexif sur notre expérience corporelle. Néanmoins, si nous portons notre attention sur la façon dont nous percevons, quelques mystères surgissent inévitablement.

Comment, par exemple, pouvons-nous ignorer la voix d'une personne qui nous parle en vis-à-vis et écouter un murmure plus lointain pourtant à peine audible? La connaissance que nous avons de l'organisation biologique de notre système auditif ne permet pas de comprendre ce processus. Autrement dit, expliquer comment fonctionne le système auditif ne permet pas de comprendre ce qu'est « entendre » et encore moins ce qu'est « écouter ». « Entendre » et « écouter » sont du côté des phénomènes\*, c'est-à-dire de ce dont nous sommes conscients lorsque nous vivons nos expériences.

La phénoménologie\* se donne pour tâche de conduire un examen philosophique de ces questions relatives à nos façons d'être au monde, de le percevoir, d'y agir et de le transformer. Son but n'est pas de rechercher des explications, comme le font les sciences, mais de corriger sans cesse notre manière de réfléchir, afin de retrouver au fondement de notre connaissance le mouvement de notre conscience\* vers le monde.

### ***Expérience humaine et subjectivité***

Toute expérience est expérience d'un sujet qui l'éprouve<sup>1</sup>. Ce caractère subjectif\* de l'expérience lui confère un caractère privé, ce qui ne la rend accessible que du point de vue du sujet<sup>2</sup>, ou point de vue en première personne. Cette caractéristique semble culminer avec l'expérience corporelle. Nous éprouvons notre corps de façon privée et selon des contenus qui sont inaccessibles à autrui, si ce n'est indirectement, par empathie\* [voir p. 37]. Or, l'empathie n'est pas toujours possible car elle suppose une proximité partageable des expériences vécues.

Toute expérience apparaissant à la conscience du sujet possède également des caractéristiques qualitatives<sup>3</sup>. En philosophie, ces aspects qualitatifs associés à l'expérience sont appelés *qualia*\*. Ils sont l'expression du caractère phénoménal\* de l'expérience. Dans le cas de l'expérience perceptive, par exemple, l'objet perçu apparaît comme possédant des qualités qui lui sont propres. Lorsque nous sentons une odeur de gaz, les caractéristiques de cette odeur nous apparaissent comme des propriétés de ce gaz. Or, elles représentent plutôt notre manière d'entrer en relation avec le gaz et sont donc des propriétés de notre expérience subjective. Sans organisme sensible à tel gaz, la propriété « odorante » de ce gaz n'existe pas.

Dans le cas particulier d'une expérience corporelle, la sensation que procure un geste, par exemple, ou bien la sensation de douleur, la *quale*<sup>4</sup> est en quelque sorte endogène ou intrinsèque. C'est-à-dire que la sensation n'apparaît pas dans une relation à un objet qui nous est extérieur, mais dans une relation avec notre propre corps. C'est ce qu'indique J. Dokic en défendant l'idée que c'est la réflexivité\* qui distingue (au moins partiellement) la conscience du corps de la conscience des objets qui nous sont extérieurs<sup>5</sup>.

Lorsque nous nous penchons sur le contenu de notre expérience corporelle, elle nous paraît indubitable : on ne peut douter

<sup>1</sup> BARBEROUSSE (A.), *L'expérience*, Paris, Flammarion, 1999.

<sup>2</sup> NAGEL (T.). « Quel effet cela fait-il d'être une chauve-souris? », in HOFSTADTER (D.), DENNETT (D.) (dir.), *Vues de l'esprit*, Paris, InterÉditions, 1987, p. 397-399. Le texte original est paru sous le titre « What is it like to be a bat? », *The Philosophical Review*, LXXXIII, n° 4, 1974, p. 435-450.

<sup>3</sup> ENGEL (P.), « Expérience », *Encyclopaedia Universalis*, Corpus 9, Paris, 1995, p. 168-172.

<sup>4</sup> *Quale* est le singulier de *qualia*.

<sup>5</sup> DOKIC (J.), « Qui a peur des *qualia* corporels? », *Philosophiques*, n° 27(1), 2000, p. 77-98.

de ce que l'on ressent dans son propre corps. Ce qui est éprouvé corporellement apparaît comme la réalité même, et nous ne vivons pas notre corps comme un « instrument » intermédiaire entre nous et le monde. Nous sommes corporellement en contact direct avec le monde. Mais, paradoxalement, le contenu de notre expérience corporelle nous est opaque, au sens où nous avons le plus souvent des difficultés à l'explicitier : « vivre une expérience » est très différent de « connaître cette expérience ». Nous n'avons en effet généralement pas une connaissance claire et précise du contenu de nos expériences. Il faut parfois apprendre à reconnaître certaines sensations que nous éprouvons pour identifier et différencier certaines qualités gustatives ou auditives, par exemple. De la même façon, certaines sensations corporelles propres à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ne peuvent être ressenties de manière distincte qu'à la suite de longs apprentissages [voir p. 82-88].

Pour bien comprendre l'expérience corporelle, il est nécessaire d'adopter une démarche qui s'attache à l'étudier à son stade originellement vécu, à retrouver la conscience que nous en avons avant de projeter sur elle les catégories avec lesquelles nous décrivons habituellement nos actions et notre environnement.

EN RÉSUMÉ .....

- *Toute expérience est expérience d'un sujet qui l'éprouve: elle est subjectivement vécue.*
- *L'expérience nous apparaît toujours liée à un objet auquel elle s'applique et possède des qualités qui lui sont propres.*
- *Nous avons un accès direct et indubitable au contenu de nos expériences corporelles, sans pouvoir le rendre immédiatement explicite.*

***L'expérience humaine comme expérience incarnée***

Pour faire l'examen philosophique de la question de l'expérience corporelle, la contribution de la phénoménologie paraît essentielle. Telle que l'instaure E. Husserl à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, la phénoménologie prolonge le projet cartésien : il s'agit de fonder de façon radicale la connaissance<sup>6</sup>. Elle promeut à cette fin

<sup>6</sup> Ce lien entre le projet d'une phénoménologie transcendantale et le projet cartésien de trouver des fondements absolus pour la philosophie est présenté de manière très explicite par E. Husserl dans l'introduction des *Méditations cartésiennes* (Paris, Vrin, 1947).

une méthode qui consiste à revenir au donné primordial\*, antérieur à tout savoir constitué, à toute déclinaison thématique (corps biologique, corps physiologique, corps énergétique, etc.), qu'elle soit scientifique ou non. Le donné primordial, originaire, est celui de l'expérience vécue. L'essentiel de la phénoménologie consiste donc en un effort<sup>7</sup> pour analyser l'expérience telle qu'elle est vécue, en deçà des constructions théoriques qu'on lui assigne, pour « *revenir aux choses mêmes* ».

Par exemple, nous avons constitué (parce qu'en grande partie on nous a transmis) des savoirs sur notre corps. Nous avons établi des connaissances qui thématisent notre corps en entités anatomiques, physiologiques, psychologiques, comme système biomécanique, etc. Toutes ces connaissances constituent les idées que nous nous faisons de notre corps, la façon dont nous en parlons, dont nous rendons compte de nos expériences. Elles incluent des savoirs de sens commun et des croyances\* extrêmement diverses qui façonnent la représentation\* que nous nous faisons de notre corps comme, par exemple, l'idée dualiste\* selon laquelle notre « esprit » est localisé dans notre tête et « commande » notre corps.

### Dualisme et monisme

*La question des relations entre le corps et l'esprit a occupé et occupe encore de façon centrale la philosophie. La solution dite dualiste proposée par R. Descartes (1596-1650) consiste à considérer comme distincts, d'une part, le corps comme entité strictement matérielle, et d'autre part, l'âme comme entité immatérielle. Selon cette conception dualiste, l'âme « agirait » sur le corps, considéré comme une « machine ».*

*À cette conception dualiste s'oppose une conception dite moniste, qui connaît plusieurs variantes aujourd'hui. La conception moniste actuellement dominante est dite matérialiste. Elle stipule que toute activité humaine, quel que soit son aspect (motricité, pensée, langage...), repose en dernière analyse sur des processus matériels de type physico-chimiques. Le point de vue phénoménologique ne se prononce pas sur ces aspects matériels mais seulement sur la conscience que*

<sup>7</sup> Il s'agit d'un effort car le penchant naturel de la pensée n'est pas de se tourner vers le contenu même de l'expérience vécue, mais plutôt vers les idées. Dans le cas de l'action, par exemple, notre pensée n'est pas naturellement tournée vers le contenu de ce que nous ressentons en agissant mais vers les significations de nos actions, le but ou le résultat escompté notamment.

*nous avons de notre expérience : il nous invite à faire du « corps » et de « l'esprit » des constructions secondes par rapport au caractère unitaire de notre expérience au moment même où on la vit<sup>8</sup>.*

Dans ce qu'elle a d'originale, l'expérience corporelle ne se présente pas sous les catégories de l'anatomie, de la physiologie ou de la biomécanique, ou selon la distinction corps/esprit. Par exemple, lorsque nous effectuons un simple geste comme celui de fléchir le bras, nous ne le vivons pas comme la succession d'une commande de l'esprit séparée d'une effectuation par notre corps. En effet, nous pouvons fort bien penser séparément la commande de fléchir le bras et sa réalisation proprement dite. Mais l'effort de mise en suspens de nos connaissances demandé par la phénoménologie consiste précisément à laisser de côté ces idées de « commande » et de « réalisation », qui sont des constructions théoriques (secondes) de l'acte de « fléchir le bras », pour se concentrer sur le moment vécu de cet acte, et s'apercevoir qu'il ne contient pas de distinction de ce genre. Du point de vue du vécu du sujet, il s'agit d'une seule entité, d'un seul moment, d'un seul phénomène.

Comme le souligne M. Merleau-Ponty, les rapports de la décision et du corps dans le mouvement sont des rapports « magiques », dont la compréhension nous échappe, tant que l'on considère à tort le corps comme mécanisme séparable d'une conscience qui le commande : d'un côté, l'esprit conçu comme le siège d'une représentation du mouvement, de l'autre, le corps envisagé comme organe exécutif de ce mouvement<sup>9</sup>. Selon le point de vue phénoménologique, c'est par le corps que la conscience est au monde. Elle existe comme conscience d'un être corporel. Elle est incarnée<sup>\*</sup>.

### L'inscription corporelle de l'esprit

*F. Varela, E. Thompson et E. Rosch montrent que nos capacités de compréhension sont enracinées dans notre structure biologique corporelle, dans une histoire vécue en relation avec une culture<sup>\*10</sup>. L'idée*

<sup>8</sup> Sur ce débat, voir le dialogue entre J.-P. Changeux et P. Ricoeur (*Ce qui nous fait penser. La nature et la règle*, Paris, Odile Jacob, 1998).

<sup>9</sup> MERLEAU-PONTY (M.), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

<sup>10</sup> VARELA (F.), THOMPSON (E.), ROSCH (E.), *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, Paris, Le seuil, 1993.

d'incarnation de l'esprit est en rupture avec celle qui localise l'intelligence dans un cerveau et fait du corps un ensemble de périphériques d'entrées (sensorielles) et de sorties (motrices). Les auteurs développent la perspective de l'enaction\*, dans laquelle le corps et l'esprit ne sont pas séparables car c'est l'unité du vivant qui est couplée avec l'environnement. La cognition\* humaine consiste dès lors en l'émergence d'un monde dont la signification\* pour le sujet est ancrée dans son expérience corporelle. En agissant, en étant corporellement engagés dans le monde, les systèmes vivants spécifient eux-mêmes les caractéristiques « objectives » de ce monde, rendent présents certains aspects de ce monde auxquels ils sont sensibles\* [sur la notion de sensibilité, voir dans la même collection, *L'apprentissage*, p. 44-48].

EN RÉSUMÉ .....

- ▶ *L'approche phénoménologique consiste en un effort pour penser l'expérience vécue en deçà de toute construction théorique.*
- ▶ *L'expérience corporelle ne se décline donc pas sous les angles de la physiologie ou de la biomécanique: elle se donne comme un tout unique et indivisible.*
- ▶ *La notion d'enaction traduit le caractère indissociable du corps et de l'esprit, engagés d'un même tenant dans l'expérience corporelle.*

### ***Le corps, fondement et objet de l'expérience***

Parmi toutes les objectivités\* qui apparaissent à la conscience, il en est une qui occupe une place particulière: le corps. Nous avons l'habitude de considérer que notre corps *existe* comme « réalité physiologique », que notre esprit *existe* comme « réalité psychologique » et que le monde *existe* comme « réalité extérieure ». C'est sur le socle de ces réalités constituées que le sens commun, et dans bien des cas, la science, font reposer l'explication de la perception: le monde agirait sur le corps qui, à son tour, permettrait à l'esprit de former des représentations. Réciproquement, l'esprit piloterait le corps qui agirait sur le monde. Dans les deux cas, la réalité du corps serait celle d'une machine ayant un statut d'intermédiaire entre l'esprit et le monde.

Lorsque la phénoménologie invite à « *revenir aux choses mêmes* », c'est pour retrouver un contact naïf et originaire avec le monde. Il nous faut nous séparer de l'idée de corps telle que nous l'avons constituée pour reprendre contact avec l'expérience corporelle vé-

cue. Si nous souhaitions faire de la perception un simple effet du fonctionnement de notre « cerveau », nous ne parviendrions pas à rendre compte de notre vécu perceptif.

Dans l'expérience visuelle, par exemple, les limites de notre champ de vision ne nous apparaissent pas comme celles d'un bord net et tranché entre le vu et le non vu<sup>11</sup>. Le phénomène perceptif ne peut pas être compris si on analyse la vision comme mécanisme de saisie et de traitement, par un cerveau, d'informations émanant d'une rétine qui présente quant à elle une limitation stricte de surface. Au cours de l'expérience tactile, nous appréhendons directement l'objet au bout de nos doigts. Ce sont nos doigts qui atteignent l'objet dans une « conscience tactile » : l'objet est senti au bout des doigts et non pas au sein d'un esprit (ou d'un cerveau) qui recueillerait et interpréterait des « informations » qui lui parviennent du corps. Ainsi, l'expérience perceptive engage tout notre être et pas seulement une entité (vaguement délimitée) que nous désignons par « cerveau ». Cet engagement unitaire et indifférencié de notre être dans l'expérience est dit « immanent\* » car il apparaît comme tel dans le flux de notre conscience, sans que nous ayons recours à des catégorisations\*, à des distinctions entre des entités telles que psychisme et corps, intérieur et extérieur, etc.

#### Immanence et transcendance\*

*La phénoménologie parle d'« immanence » pour désigner le flux continu de conscience dans lequel nous vivons à chaque instant et par lequel nous sommes en quelque sorte présents au monde, c'est-à-dire engagés au présent dans le monde, sur le mode d'une totalité indivisible. « Immanence » est opposé à « transcendance », qui désigne le mouvement de la conscience par lequel des entités, des « existences », éventuellement des théories explicatives sont constituées dans notre esprit. Elles ne sont pas contenues elles-mêmes dans l'expérience vécue : ce sont des constructions secondes par rapport à celle-ci.*

*Dans l'enseignement ou la pratique d'activités comme la danse ou la gymnastique, lorsqu'il est question de la réalisation d'un geste, les enseignants et les pratiquants parlent par exemple volontiers de « l'énergie » comme d'une entité qui soutient le mouvement ou le gé-*

<sup>11</sup> MERLEAU-PONTY (M.), *op. cit.*, p. 11.

nère. Cette entité – de nature le plus souvent métaphorique – est dite transcendante dans la mesure où elle n'est pas proprement vécue par le sujet. Ce qui est vécu serait plutôt certaines sensations corporelles correspondant à des états toniques, des tensions, étirements, des variations de vitesse, etc. Le terme « énergie » désigne une entité constituée qui est certes en relation analogique avec l'expérience corporelle vécue, mais qui n'est pas contenue en elle.

En tant qu'objet constitué dans la conscience, notre corps ne peut que très difficilement être comparé aux autres objets du monde. En effet, quelles que soient les connaissances que nous constituons sur « le corps », il restera toujours cet objet particulier par lequel les autres objets peuvent exister pour nous. « *Le corps est notre moyen général d'avoir un monde* », écrit M. Merleau-Ponty<sup>12</sup>. Par ailleurs, les objectivations de la science à propos du corps n'épuiseront jamais la connaissance intime que nous en avons. Elles ne parviendront pas à atteindre le vécu phénoménal. Appliquée aux sciences cognitives, cette limitation est qualifiée de « *déficit d'explication* »<sup>13</sup>.

#### Le « corps subjectif »

*La phénoménologie husserlienne conduit à considérer d'un côté le donné immanent, qui est articulé dans une visée de la conscience, et d'un autre côté le monde ainsi constitué comme réalité. Le point de vue de M. Henry rejette cette dualité et ne distingue pas deux temps dans la constitution\* de la réalité; c'est dans l'immanence même que la réalité se révèle à la conscience*<sup>14</sup>.

*Lorsqu'il traite de la réalité de notre propre corps notamment, M. Henry la fonde dans l'expérience corporelle même. Pour lui, l'expérience corporelle ne consiste pas à « avoir un corps » mais à « être un corps ». Le donné simple et immédiat de l'expérience corporelle, dans sa phénoménalité propre, ne pose pas le corps comme étant l'objet d'une expérience mais comme l'expérience elle-même.*

*« Je suis un corps » signifie que le corps est identique au sujet de toute expérience. On ne fait pas l'expérience de son corps mais on*

<sup>12</sup> MERLEAU-PONTY (M.), *op. cit.*, p. 171.

<sup>13</sup> PETITOT (J.), VARELA (F.), PACHOUD (B.), ROY (J.-M.), *Naturaliser la phénoménologie. Essais sur la phénoménologie contemporaine et les sciences cognitives*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

<sup>14</sup> HENRY (M.), *Philosophie et phénoménologie du corps. Essai sur l'ontologie biramième*, Paris, PUF, 1965.



est corporellement engagé dans l'expérience. Lorsque je fais un mouvement quelconque, de façon indissociable, mon corps accomplit ce mouvement, et mon mouvement accomplit mon corps : mon corps se révèle à moi en même temps qu'il est constitutif de mon expérience. En tant qu'il est par essence mouvement, le corps nous met en présence de toutes choses, y compris de lui-même. Il est le foyer originaire de toute existence possible.

EN RÉSUMÉ .....

- *Selon la phénoménologie, l'expérience corporelle est un donné primordial : elle ne sépare pas le corps comme réalité physiologique, l'esprit comme réalité psychologique et le monde comme réalité extérieure.*
- *La notion d'immanence traduit le flux continu de conscience par lequel nous sommes présents au monde.*
- *L'expérience corporelle ne consiste pas à « avoir un corps » mais à « être un corps » : le corps est pleinement constitutif de l'expérience.*

***L'ancrage corporel de la constitution du monde***

Dans la mesure où la phénoménologie s'intéresse à la constitution de la réalité dans la conscience du sujet, elle fait de la perception un de ses thèmes majeurs. La constitution subjective de l'espace et du temps, notamment, apparaît comme très importante dans la mesure où elle structure la façon dont nous percevons notre environnement. Les activités sportives sont riches du point de vue du déploiement du mouvement corporel dans l'espace. Mais l'espace dont il est question n'est pas celui (transcendant) de la géométrie euclidienne, l'espace objectif métrique et à trois dimensions. Pour les sportifs agissants, il s'agit d'un espace d'action subjectivement constitué au cœur même de l'action en train de se faire. C'est ainsi qu'en sport collectif, un partenaire pourtant démarqué à quelques mètres du porteur de balle peut fort bien se situer au-delà de son horizon perceptif. Le porteur peut tout à fait ne pas voir son partenaire, bien qu'il entre a priori dans son champ de vision<sup>15</sup>. Le préjugé d'un monde objectif s'imposant à la perception amènerait à dire que le partenaire est alors vu mais non remarqué, par exemple parce qu'il se situe dans une région

<sup>15</sup> On notera ainsi ici une distinction stricte entre les notions de « champ de vision » et de « horizon perceptif ».

périphérique et non centrale du champ visuel. Mais le contenu de l'expérience vécue ne fait pas la distinction entre le « non vu » et le « non remarqué » : le partenaire n'apparaît tout simplement pas à la conscience du joueur ; il n'est pas présent dans son expérience.

Chaque objet qui apparaît à la conscience est ainsi visé selon le sens d'une situation vécue par laquelle il existe pour le sujet. Le partenaire qui n'est pas vu n'existe pas à ce moment-là pour le porteur de balle, au sens où il n'est pas intentionnellement présent dans son espace d'action. La panoplie des objets qui existent dans la situation du joueur est à la fois constituée et constitutive du champ de ses actions possibles. Autrement dit, la situation a, pour le joueur, un sens qui configure la façon dont le monde lui apparaît<sup>16</sup>.

Il convient néanmoins de ne pas rapporter la conscience ainsi constituante de la réalité à l'unité strictement singulière d'une conscience individuelle. Il serait inexact de penser que le monde constitué par le sujet est un monde strictement individuel. La question de la possibilité d'un monde objectif commun a été longuement discutée par E. Husserl. Il développe l'idée que le monde « objectif » est intersubjectivement constitué, c'est-à-dire que l'objectivité d'un phénomène résulte de la coordination intersubjective des consciences relatives à ce phénomène : en intégrant dans mon expérience consciente l'expérience d'autres *ego*, il devient alors possible de constituer un phénomène comme objectif<sup>17</sup>. Ainsi, si le monde est pour chaque sujet constitué à partir de ses engagements intentionnels propres, l'intersubjectivité rend en même temps possible l'existence d'un monde objectif unique.

### L'intentionnalité\* phénoménologique

*Dans son acception phénoménologique, l'intentionnalité désigne une propriété appartenant à l'essence de la conscience. Elle renvoie à l'idée que la conscience est toujours conscience de... quelque chose, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir de conscience sans un « ceci » dont on est conscient, et réciproquement qu'il ne peut y avoir de « ceci »*

<sup>16</sup> F. Varela parle de « couplage » entre le sujet et la situation. La part active du sujet dans la configuration de sens correspondant pour lui à la situation amène cet auteur à parler de « couplage asymétrique » : asymétrie dans la relation entre le sujet et la situation car la situation n'existe que pour un sujet telle qu'il la fait exister.

<sup>17</sup> HUSSERL (E.), « Cinquième méditation : détermination du domaine transcendantal comme "intersubjectivité monadologique" », *Méditations cartésiennes*, Paris, Vrin, 1947.

dont on est conscient sans conscience. La conscience ne peut pas être imaginée si on lui retire ce dont elle est conscience. C'est dans ce sens que E. Husserl parle d'inclusion intentionnelle du monde dans la conscience : la conscience vise le monde et le constitue comme existant. Le monde et la conscience ne sont pas deux « réalités » extérieures indépendantes ; ce que l'on appelle « le monde » (tous les objets en général qui existent pour nous) est le produit de la rencontre entre une conscience et son environnement.

#### EN RÉSUMÉ .....

- *La perception ne revient pas à recevoir passivement les informations « objectives » déposées dans l'environnement : c'est une action consistant à donner du sens à un environnement qui n'en a pas a priori.*
- *Ce que nous percevons est l'objet d'une visée de la conscience : nous ne percevons que ce que nous sommes disposés à percevoir.*
- *Le monde est en quelque sorte inclus intentionnellement dans la conscience et non un vis-à-vis représenté dans l'esprit.*
- *L'intentionnalité renvoie à l'idée selon laquelle toute conscience est conscience de quelque chose.*

### ***La dynamique intentionnelle dans l'action***

Nous avons vu que nous vivons nos expériences par notre corps et dans le flux de la conscience intentionnelle. Mais de quoi sommes-nous conscients lorsque nous agissons ? Comme le mentionne P. Ricœur, « *la difficulté est grande ici de reconnaître la structure intentionnelle de la conscience lorsqu'elle est une action effective, une action effectuée* »<sup>18</sup>. L'action diffère essentiellement de la pensée par son mode d'inscription dans le monde (elle crée un événement dans le monde). Agir serait alors de l'ordre d'un pouvoir, le pouvoir de produire des événements dans le monde, et donc une certaine forme de relation intentionnelle du sujet au monde. Le présent de l'agir est le « *remplissement intentionnel* » d'un projet, le vécu dans l'action venant en quelque sorte donner corps à ce projet<sup>19</sup>. Afin de la distinguer de l'« *intentionnalité théorique* » qui vise des objets de connais-

<sup>18</sup> RICŒUR (P.), *Philosophie de la volonté. I. Le volontaire et l'involontaire*, Paris, Aubier, 1950 (1988), p. 10.

<sup>19</sup> *Ibid.* Le terme « remplissement » renvoie à la métaphore du vide et du plein. Une intention comme un désir, un projet, une crainte reste vide tant qu'elle n'est pas remplie par des intuitions sensibles correspondantes. Alors que l'intention vide correspond à une pensée, une signification sans présence, le remplissement par l'intuition sensible engage l'expérience corporelle, fusionne le réel et la pensée.

sance, P. Ricœur parle d'« *intentionnalité pratique* » pour désigner le rapport de l'agir au terme de l'action. Dans les situations sportives, par exemple, les intentions motrices du sujet ont pour horizon ses pouvoirs moteurs. Il ne s'agit donc pas essentiellement de concevoir ou de se représenter correctement une action pour pouvoir la réaliser. En gymnastique, agir avec la tête en bas et les pieds en haut ne réclame pas de représentation ou de conceptualisation adéquate de la situation, ni même essentiellement d'organiser correctement certaines opérations motrices particulières, mais de constituer progressivement un certain pouvoir moteur par l'exercice, l'habitude<sup>20</sup>.

Si nous considérons que l'intentionnalité pratique est au fondement de l'action, la question de savoir ce que vise la conscience quand nous agissons reste entière. Vise-t-elle le geste, le mouvement corporel ou bien le résultat de l'action inscrit dans le projet<sup>21</sup>? Dans l'action, la conscience vise un changement dans le monde à travers un changement dans le corps. Ceci signifie donc que l'action traverse le corps<sup>22</sup>; on ne s'occupe pas de son corps en agissant mais de la transformation opérée sur le monde. L'objet de l'action est ainsi le symétrique de l'objet de la perception : dans les deux cas, la conscience vise le monde à travers le corps.

Certains apprentissages nécessitent néanmoins une attention particulière au corps et il devient alors lui-même l'objet de la visée intentionnelle. C'est qu'il fait momentanément défaut en tant qu'« *organe de l'agir* »<sup>23</sup>: défaut de force, de coordination, d'équilibre, vers lesquels la conscience doit se tourner. La médiation du corps n'allant plus de soi, le mouvement lui-même est visé et devient l'objet intentionnel. Mais l'action réussie réclame que le corps-organe de l'agir s'efface de la conscience et que celle-ci reste entièrement tournée vers l'objet même de l'action, vers la transformation visée dans le monde.

La question de l'orientation intentionnelle de l'action vers la transformation du monde peut être très bien illustrée par le

<sup>20</sup> Dans leur terminologie professionnelle, les entraîneurs ou les enseignants disent que le gymnaste acquiert ou construit des « repères ».

<sup>21</sup> Dans certains cas, si ce n'est dans la plupart, le but ou résultat escompté de l'action se détermine en partie en cours d'action. Le lien de l'intentionnalité au projet n'est donc pas une question de temporalité mais plutôt de sens.

<sup>22</sup> RICŒUR (P.), *op. cit.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

cas de l'intégration des instruments prolongeant le corps. Le bâton, l'épée, la raquette deviennent de véritables prolongements du corps propre à partir du moment où ils l'ont intégré en tant qu'organe de l'agir : ils deviennent eux aussi transparents dans leur fonction de médiation à l'objet de l'action, c'est-à-dire à la visée de transformation du monde. Incorporé\* au corps-organe de l'agir, l'instrument appartient au volume du corps qu'il convient alors de considérer comme variable et non « objectivement » déterminé par l'enveloppe corporelle stricte<sup>24</sup>.

Comprendre l'expérience corporelle en « *revenant aux choses mêmes* », c'est-à-dire au niveau de l'expérience vécue, oblige à quitter l'attitude naturelle qui consiste à considérer le monde, notre corps lui-même comme objet du monde, et nos instances psychiques (volontés, désirs, etc.) comme des entités séparées et causalement reliées. Revenir à la sphère du vécu consiste à retrouver l'expérience immédiate, la couche sensible, profondément incarnée du vécu. Il s'agit de retrouver l'expérience corporelle dans ce qu'elle a d'originnaire, avant qu'elle soit devenue une *pensée* de cette expérience. Dénouer les fils intentionnels, comme dit M. Merleau-Ponty, revient ainsi à remonter en deçà de l'expérience comme événement dans le monde, pour visiter l'absolu du sens naissant de l'expérience corporelle, c'est-à-dire de l'être au monde.

EN RÉSUMÉ .....

- ▶ *Comme dans le cas de la perception, la visée intentionnelle de l'action est constitutive de la réalité.*
- ▶ *En agissant, nous ne nous occupons généralement pas de notre corps mais plutôt de la transformation opérée sur le monde (toutefois, certains apprentissages nécessitent une attention au corps qui devient alors lui-même l'objet de la visée intentionnelle).*
- ▶ *Comprendre l'expérience corporelle nécessite de revenir à l'expérience immédiate, à la couche sensible et profondément incarnée du vécu.*

<sup>24</sup> Regardé comme un objet parmi les autres, le corps paraît délimité par la frontière de la peau. Subjectivement vécue, cette frontière est un horizon et la limite du corps une existence constituée.

### Questions sur le texte

- *Quel est le point de vue particulier de la phénoménologie sur l'expérience ?*
- *Que signifie « la perception est indissociable de la visée intentionnelle du sujet » ?*
- *Pourquoi, dans la perspective phénoménologique, l'intersubjectivité est-elle la condition de l'existence du monde objectif ?*
- *En quoi notre corps ne peut-il être pour nous un objet comme un autre ?*
- *Pourquoi la conscience de notre corps n'est-elle pas toujours requise dans l'action ?*